



C.L.A.R.A.

8^{ème} Colloque International 2015 de l'Association C.L.A.R.A

Comité de Soutien pour la **L**égalisation de la GPA et l'**A**ide à la **R**eproduction **A**ssistée

« Gestation Pour Autrui : que nous disent les gestatrices ? »

**Samedi 18 Avril 2014 de 9H00 à 14H00
Paris**

**Mairie de Paris 3^{ème} arrondissement
2, rue Eugène Spuller
75003 PARIS (métro Temple, République ou Filles du calvaire)**

**Inscriptions par mail à l'adresse claradoc.gpa@free.fr
Ou par courrier au 283, rue des Pyrénées 75020 Paris
Tél : 06 07 35 13 35**

THEME ET PROGRAMME

Comme l'année dernière, ce huitième colloque international de l'association CLARA sera résolument tourné vers les pratiques internationales de GPA. En effet, nous voudrions donner la parole à ceux qui vivent ou étudient ces parcours, qui sont si souvent représentés de façon superficielle.

On dispose en effet aujourd'hui de centaines voire de milliers d'études, et des milliers d'enfants sont nés par GPA à travers le monde, mais de nombreuses résistances, notamment politiques, demeurent en France, seul pays en Europe à la fois « tout interdire » et à ne pas reconnaître les enfants une fois qu'ils sont nés.

Notre association (2000 membres, pour la plupart des couples infertiles français, mais aussi d'autres pays européens) après avoir analysé les aspects légaux, médicaux ainsi que la psychologie des gestatrices, des parents intentionnels et des enfants au cours des 7 derniers colloques, propose de **laisser cette année parler les gestatrices, à savoir "Comment vivent-elles ces mois avant, pendant et après la grossesse ? Que nous disent-elles de ces aventures humaines et des cadres dans lesquelles elles ont lieu ?"** En effet, malgré la communication sous tous azimuts sur le sujet, malgré des centaines d'interviews, d'articles et de documentaires dans les médias, malgré les films, on s'aperçoit que les « débats » n'ont toujours pas eu lieu, que le sujet est encore pollué par beaucoup de clichés et que de nombreuses questions demeurent pour la plupart des Français.

I – CONTEXTE GENERAL

La gestation pour autrui est une solution médicale en forte croissance pour les couples infertiles depuis près de 30 ans. En raison d'une progression continue des taux de réussite mais aussi des possibilités croissantes de communication à l'ère du numérique, nous remarquons un développement significatif des GPA internationales. Les couples infertiles sont de plus en plus nombreux à se déplacer à travers les frontières pour trouver des endroits favorables à la GPA qui leur donnent la possibilité de construire leur famille.

II – LE PROGRAMME

9.00-9.30 accueil par la Mairie du 3^{ème} (allocution de la mairie, *SOUS réserve*)

9.30-9.45 : Introduction et actualités par *Sylvie Mennesson, co-présidente de l'association CLARA*

9.45- 10.00 : Bref bilan de la situation en France et dans le Monde par *Dominique Mennesson, co-président Association Clara, France.*

10.00-10.30 : Présentation de l'étude sur le rôle et les motivations des gestatrices ukrainiennes et nord-américaines, par *Delphine Lance, doctorante en anthropologie à l'EHESS.*

10.30-11.00 : Présentation de l'étude réalisée sur l'empathie et l'attachement chez les gestatrices nord-américaines et européennes par *Ellen Lorenceau, Doctorante en psychologie.*

11.00-11.15 : "la greffe d'utérus, un réel espoir ?" Par *Léa Karpel, psychologue.*

11.15-11.30 : Le cadre juridique grec en matière de gestation pour autrui Par *Konstantinos Rokas, avocat au barreau d'Athènes, Doctorant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.*

11.30-12.30 : Témoignages et échanges avec des couples ayant eu recours à la GPA

12.30- 13.00 : Conclusions du colloque

13.00 - 14.00 : Apéritif

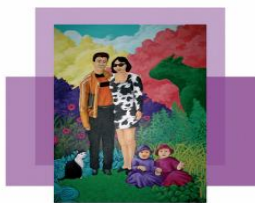
* * *

Avertissement : aucune agence ou représentant (e) d'agence ou tout autre acteur à caractère commercial ne sera admis dans l'enceinte du colloque. Aucune distribution de flyers/tracts/dépliant publicitaire ne sera possible. La mairie s'accorde le droit d'expulser toute personne qui se serait introduite ou qui tenterait une quelconque action sans l'accord préalable de l'association Clara.

Des badges nominatifs seront distribués lors de votre arrivée. Toute personne non invitée ou non inscrite sur la liste avant la date limite et/ou non agréée pourra se voir refuser l'entrée.

Des RV personnalisés pourront être organisés l'après-midi à partir de 14H30 avec des experts de l'association CLARA, leurs co-présidents et un/des couples qui auront témoigné.

Merci de vous inscrire à l'avance !



Bulletin d'inscription

C.L.A.R.A.

Colloque du 18 avril 2015 de l'Association C.L.A.R.A

Je souhaite participer au Colloque de l'Association CLARA

Nom/prénom :

Pseudo :

Adresse e-mail :

Adresse : (obligatoire)

Téléphone :

Connait l'association depuis (indiquer la date ou année)

- Adhérent (e) cotisant (e)
- Membre d'une association partenaire de CLARA (préciser laquelle)
- Expert du milieu scientifique, médical ou juridique

TARIFS : ATTENTION TOUTE INSCRIPTION EST INDIVIDUELLE

- **gratuit** pour les adhérents à jour de leur cotisation par membre
- **20 €** pour les « Extérieurs » non adhérents ou ne souhaitant pas adhérer
- **Gratuit pour la presse, les universitaires et les étudiants inscrits avant la date limite**

- Règlement à l'avance par chèque à l'ordre de l'Association CLARA. 283, rue des Pyrénées 75020 Paris ou en ligne (site : <http://claradoc.gpa.free.fr> puis cliquer sur l'onglet « adhésions » et suivre les instructions)

- **Gratuit pour les experts de l'Association Clara**

Merci de renvoyer ou de confirmer votre **INSCRIPTION AVANT LE SAMEDI 4 AVRIL 2014** (Une confirmation écrite vous sera envoyée) pour des raisons de sécurité. **ATTENTION : Au-delà du 12 avril il n'est pas certain que votre inscription soit confirmée !**

- Par courrier + chèque : Association C.L.A.R.A – 283, Rue des Pyrénées – 75020 Paris
- Par mail+paiement sur site internet : claradoc.gpa@free.fr
- Par SMS + paiement sur site internet : 06 07 35 13 35